



# Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

## La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0  
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039  
Courriel : [info@st-elie-de-caxton.ca](mailto:info@st-elie-de-caxton.ca) - Site Web : [www.st-elie-de-caxton.ca](http://www.st-elie-de-caxton.ca)

## Infolettre municipale - mars 2019

### INFORMATIONS DU MAIRE

#### Nouveau conseiller municipal

Monsieur Roger Sylvestre a été assermenté en tant que conseiller municipal au siège numéro 5 lors de la séance régulière du conseil du 11 mars. M. Sylvestre qui réside au lac Souris a été élu par acclamation. Il possède une vaste expérience en gestion, notamment dans le domaine de l'éducation où il a occupé entre autres le poste de directeur général du Cégep de Saint-Hyacinthe. Les membres du conseil ont souhaité la bienvenue à M. Sylvestre au sein de l'équipe municipale et l'ont assuré de leur entière collaboration pour ce mandat important qu'il débute.

#### Motions de remerciements et de félicitations

Lors de la séance régulière du conseil du 11 mars, les membres du conseil ont voté des motions de remerciements et de félicitations pour les bénévoles de « **La BibliothÉlie** » qui ont fait un travail colossal pour le déménagement et la remise en service de notre bibliothèque. Également, une motion de remerciement a été adoptée pour les bénévoles qui ont contribué à l'élaboration de notre politique culturelle en consultation avec les intervenants intéressés. Nous avons aussi souligné l'engagement des membres du comité Familles-Aînés et de ceux du comité aviseur pour le projet du Parc nature et culture qui vient d'être mis sur pied.

Le travail de nos employés à la voirie et de nos sous-traitants a aussi été signalé en raison de l'hiver exceptionnel que nous connaissons. Finalement, l'initiative de commerçant(e)s du domaine de la restauration d'offrir un tour gourmand permettant de déguster des plats locaux dans trois restaurants en collaboration avec les commençants et fournisseurs locaux a été cité comme exemple de dynamisme, d'esprit positif et de collaboration, éléments essentiels au développement de Saint-Élie-de-Caxton.

#### Politique culturelle de Saint-Élie-de-Caxton

Issue du travail d'un comité et de plusieurs consultations depuis une année, la *Politique culturelle de Saint-Élie-de-Caxton* a été officiellement adoptée. Les orientations retenues guideront nos choix et nos actions pour les prochaines années en cette matière. Celles-ci s'inscrivent dans les axes d'interventions suivants :

1. Accroître l'accessibilité aux arts et à la culture;
2. Favoriser la participation et l'implication citoyenne à la vie culturelle;
3. Renforcer le soutien aux créateurs et aux arts;
4. Promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton, en tant que « village culturel, naturel et patrimonial ».

Pour mettre en œuvre concrètement cette politique, un plan d'action sera élaboré, en partenariat avec les intervenants du milieu, pour réaliser des projets à court et moyen termes, dont certains pourront s'inscrire dans l'entente déjà signée avec le ministère de la Culture et des Communications. Vous êtes invités à soumettre les idées et les projets que vous aimeriez voir dans le *Plan d'action culturel de Saint-Élie-de-Caxton*.

### **Projet Parc nature et culture - Comité aviseur**

Après la confirmation de l'obtention du financement du projet à hauteur de 85% en subventions et commandites privées, une autre étape importante est franchie pour la réalisation de ce projet. Suite à un appel auprès de la population, le Conseil municipal a procédé à la nomination des membres du comité aviseur pour le projet Parc nature et culture. Le mandat de ce comité est de donner des avis au conseil municipal sur différents aspects du projet au fur et à mesure de l'évolution des travaux.

Le comité sera composé du maire et deux membres du conseil municipal qui seront nommé(e)s en avril après l'élection partielle du 31 mars, d'un représentant de la fabrique de la paroisse et de 9 représentants(e)s de la population :

- Mathieu Angers, directeur d'entreprise et traducteur
- Pier-Olivier Boudreault, biologiste et musicien
- Alexandre Fouillet, biologiste, ornithologue, écologie forestière et fermier
- Philippe Gagné, aménagement de la faune
- Claire Piché, docteure en études et pratiques des arts
- Annie Plante, milieu de l'éducation
- Andrea Sproule, danse contemporaine, vente et marketing
- Lisandre St-Cyr Lamothe, photographe
- Gaétan Thériault, historien et musicien

Le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, fera partie du comité et pourra s'adjoindre des ressources ad hoc selon les besoins, soit des employé(e)s de la municipalité ou des spécialistes dans différents domaines. Les frais pour ces ressources seront assumés par le budget du projet.

On se souviendra que le 10 septembre 2018, le Conseil avait adopté une résolution à l'effet d'embaucher une firme de consultant pour élaborer un concept d'aménagement qui intègre le projet du Parc nature et culture et mandater celle-ci pour faire les consultations auprès de la population au fur et à mesure de la réalisation de ce plan. Un inventaire écologique a été réalisé sur le terrain concerné à l'automne 2018.

### **Location de résidences de tourisme**

Nous avons été informés que la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a l'intention de modifier son plan d'urbanisme afin de mieux encadrer l'implantation et l'intégration des activités de location de résidences de tourisme (chalets en location, Airbnb, etc.) via un règlement sur les usages conditionnels. L'objectif est de minimalement réduire les problèmes causés en termes de compatibilité avec les usages de villégiature et résidentiels environnants. Étant donné que cette préoccupation semble concerner aussi de plus en plus des propriétaires de certains de nos lacs, nous suivrons de près cette démarche chez notre voisine.

Robert Gauthier, maire

## INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

### Appui à la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique

Tel que résolu à l'unanimité par les membres du conseil municipal lors de la séance du conseil tenue le 4 février dernier, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton reconnaît qu'il y a lieu de poursuivre la mise en œuvre d'actions de lutte aux changements climatiques. En effet, comme près de 300 municipalités québécoises, la Municipalité a appuyé à l'unanimité la [Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique](#). Cette déclaration a pour but de mobiliser les citoyens à agir maintenant sur les enjeux climatiques, donc à faire reconnaître l'urgence climatique le plus largement possible. L'objectif ultime est de faire en sorte que les différents paliers de gouvernement fassent de l'urgence climatique une priorité d'action.

Concernant les actions concrètes de Saint-Élie-de-Caxton dans le dossier du « défi climatique », mentionnons que la Municipalité participe activement au projet [En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé](#) et qu'elle travaille actuellement à la mise en place d'un plan d'action sur la réduction des gaz à effet de serre de la municipalité.

Christina Béland, conseillère municipale

### Camp de jour - Été 2019

Avis aux parents d'enfants âgés de 5 à 11 ans. Un [camp de jour](#) sera organisé du **25 juin au 16 août 2019**, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h avec possibilité de service de garde de 7 h à 8 h 30 et de 16 h à 17 h 30.

Les détails seront fournis en temps opportun par le porteur de dossier monsieur Keith Baril.

Francine Buisson, conseillère municipale

### Mise à jour de la Politique Familles-Aînés - Nouvelle étape

La mise à jour de la *Politique Familles-Aînés* entre dans une nouvelle étape, soit celle de la collecte des besoins de la population locale dont l'objectif est d'établir le contenu du prochain plan d'action quinquennal.

La méthode de consultation mise en place est la suivante :

- Un sondage disponible en deux versions, Web et papier. Les copies papier seront disponibles auprès du secrétariat municipal, des deux marchés d'alimentation et du bureau de poste.
- Des groupes de discussion pour rejoindre spécifiquement la population.
- Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et la clientèle de la Maison des jeunes seront invités à participer via le sondage Web.
- Les membres de l'Âge d'or seront rencontrés le lundi 29 avril 2019.
- Une consultation publique offerte à la population caxtonienne sera tenue le samedi 4 mai 2019, de 9 h 30 à 11 h 30, au Centre communautaire.

Je vous invite à participer en grand nombre à cette démarche. Il est important que les actions découlant de ce travail représentent les couleurs spécifiques de notre milieu de vie.

Francine Buisson, conseillère municipale

## L'Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé - Offre d'emploi

L'organisme précité est à la recherche d'accompagnateurs/trices à domicile pour personnes en perte d'autonomie physique et/ou cognitive.

### Principales responsabilités

- Accompagner une personne en perte d'autonomie pour permettre au proche aidant d'avoir du temps pour lui
- Veiller à la sécurité et au bien-être de la personne en perte d'autonomie
- Proposer des activités selon les intérêts et de l'état de santé de la personne (ex. converser, marcher, jouer à des jeux de société, préparer une collation)

Exigences/compétences recherchées : Permis de conduire valide et accès à une automobile. Être en mesure de se déplacer sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Bonne condition physique. Débrouillardise et bon jugement. Excellente capacité d'adaptation. Patience, empathie et respect d'autrui. Formations [RCR](#) (cours de réanimation cardiorespiratoire) et [PDSB](#) (principes de déplacements sécuritaires des bénéficiaires) un atout.

Conditions de travail : Postes disponibles à temps partiel. Horaires variables (jour, soir, nuit et fin de semaine) selon les besoins et vos disponibilités. Salaire horaire de 13 \$.

Veillez contacter Marie-Claude Blais, coordonnatrice de l'Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé par téléphone au 819 268-2884 ou par courriel [coordo.aidants@sogetel.net](mailto:coordo.aidants@sogetel.net)

Nous avons besoin d'accompagnateurs/trices pour répondre aux besoins de certaines personnes notre municipalité. Pour vous qui cherchez un emploi à temps partiel, quelle belle opportunité de pouvoir travailler dans votre municipalité !

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

\*\*\*

## AUTRES INFORMATIONS

### Élections partielles du 31 mars 2019 au poste de Conseiller/Conseillère au siège # 6

Il y aura élection au poste de Conseiller/Conseillère au siège # 6 le **dimanche 31 mars 2019**. Le scrutin se déroulera au Centre communautaire, 50, chemin des Loisirs, entre 10 h et 20 h.

Pour tous ceux qui ne pourront voter le jour du scrutin ou qui souhaitent **voter par anticipation**, ils pourront le faire le dimanche 24 mars 2019 au Centre communautaire, entre 12 h et 20 h.

Lorsque vous venez voter, vous devez vous présenter à visage découvert et avoir pièce d'identité avec photographie : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou passeport valide.

Benoît Gauthier, président d'élection